



economiesuisse

Initiative COSA

Une tromperie aux dépens des cantons et de l'économie

6 juin 2006

Numéro 21

dossierpolitique

economiesuisse
Fédération des entreprises suisses
Verband der Schweizer Unternehmen
Federazione delle imprese svizzere
Swiss Business Federation

Carrefour de Rive 1
Case postale CH-1211 Genève 3
Téléphone: +41 22 786 66 81
Téléfax: +41 22 786 84 50
www.economiesuisse.ch

Initiative COSA, une tromperie aux dépens des cantons et de l'économie

L'essentiel en bref

Le 24 septembre 2006, le peuple suisse se prononcera sur l'initiative populaire « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS », plus communément appelée « COSA », du nom du « Comité pour la sécurité AVS ». L'initiative issue de la gauche exige que les bénéfices annuels de la Banque nationale suisse (BNS) ne soient plus répartis à raison d'1/3 à la Confédération et 2/3 aux cantons - comme cela est fixé dans la Constitution - mais transférés au fonds AVS, exception faite d'un milliard de francs laissé aux cantons.

Ce projet soulève une très forte opposition, notamment de la part des cantons qui seraient privés de moyens financiers importants. Le Conseil fédéral, une large majorité des conseillers nationaux et aux Etats, l'économie et la Banque nationale s'opposent également à cette initiative.

Position d'economiesuisse

COSA est une tromperie. Elle ne crée pas de nouvelle source de revenus pour l'AVS. Les milliards promis par les initiants seraient enlevés aux cantons et à la Confédération. Pour compenser cette perte, il faudrait soit augmenter les impôts, soit lancer de nouveaux programmes d'économie. La Gauche ne peut pas prétendre régler le financement de l'AVS en creusant des trous dans les caisses des cantons et de la Confédération.

En liant le sort de l'AVS à la BNS, COSA menacerait également l'indépendance de la Banque nationale, sa crédibilité au niveau international et, par conséquent, la stabilité du franc suisse. L'économie et l'ensemble de la population en pâtiraient. Il serait irresponsable de courir ce risque.

Face aux besoins financiers croissants de l'AVS, COSA n'amène aucune solution, elle ne fait que déplacer les problèmes. C'est pourquoi economiesuisse rejette l'initiative COSA.

Le 24 septembre 2006, le peuple suisse se rendra aux urnes pour voter sur l'initiative populaire « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS ». Ce jour-là, il décidera de diminutions budgétaires importantes auprès de la Confédération et des cantons, de l'indépendance de notre Banque nationale et de la stabilité du franc suisse.

Quel est l'enjeu ?

L'initiative populaire « Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS » a été déposée par le Comité pour la sécurité AVS (COSA) le 9 juin 2002. Ce groupe formé de sympathisants de la gauche et de personnes proches des syndicats a réuni 116'000 signatures.

L'objectif déclaré de l'initiative est de garantir le financement de l'AVS. Dans ce but, elle modifie le mode de répartition des bénéfices annuels de la Banque nationale. A l'heure actuelle, la clé de

répartition est la suivante : un tiers des bénéfices sont versés à la Confédération et deux tiers aux cantons. Ainsi, sur les 2,5 mrd fr. de bénéfices (1,3 mrd de bénéfices annuels + 1,2 mrd supplémentaire provenant de la dissolution du surplus de provision) qui seront distribués chaque année jusqu'en 2012, 833 mio.fr. sont versés à la Confédération et 1,667 mrd fr. aux cantons.

Les partisans de l'initiative COSA souhaitent modifier cette clé de répartition, qui a pourtant fait ses preuves, en faveur du Fonds AVS. En cas d'acceptation de l'initiative, les éventuels bénéfices de la Banque nationale iraient directement au Fonds AVS, exception faite du milliard de francs versé aux cantons. Ainsi, en présence d'un bénéfice de 2,5 mrd fr., la Confédération ne toucherait rien (perte de 833 mio.fr.) et les cantons 667 mio. fr. de moins par an.

Le contre-projet indirect

Il va de soi que personne ne s'oppose à l'objectif d'un financement sûr et durable de l'AVS. Le problème est que l'initiative ne permettrait pas d'atteindre ce noble objectif. La seule conséquence durable serait le dommage causé à la Confédération, aux cantons, à la

Banque nationale et finalement à la place économique suisse. Aussi, le Parlement recommande-t-il de rejeter l'initiative COSA. Le Conseil national et le Conseil des Etats l'ont rejetée au cours de la session d'hiver 2005 par respectivement 124 voix contre 62 et 36 voix contre 7 et 2 abstentions.

Soucieux de soutenir l'AVS, le Parlement a élaboré un contre-projet indirect qui lui, a convaincu l'ensemble des partis gouvernementaux, le PDC, le PRD, le PS et l'UDC. Accepté par le Conseil national (182 : 6 et 1 abstention) et le Conseil des Etats (45 : 0), ce contre-projet ne porte pas sur les futurs bénéfices de la Banque nationale. Il concerne la part de la Confédération sur le produit de la vente des 1'300 tonnes d'or excédentaire, soit quelque 7 mrd fr. En cas de rejet de

l'initiative, cette somme serait versée sans réserve au Fonds AVS. Le PDC, le PRD et l'UDC sont d'accord pour dire que les 7 mrd fr. doivent effectivement aller à l'AVS (et non à l'AI qui est alimentée par

La seule conséquence durable serait le dommage causé à la Confédération, aux cantons, à la Banque nationale et finalement à la place économique suisse.

le même fonds).

Cette source de revenu extraordinaire permet de soutenir l'AVS, sans porter préjudice aux cantons et à la crédibilité de la BNS. En effet, contrairement à l'initiative COSA, le contre-projet ne prive pas les cantons et la Confédération de leurs recettes. Il n'établit pas non plus de lien nuisible de dépendance entre l'AVS et la Banque nationale. Le contre-projet indirect du Parlement n'aboutira cependant que si l'initiative est rejetée le 24 septembre prochain.

Les arguments contre l'initiative

Diminution des recettes de la Confédération et des cantons

L'acceptation de l'initiative COSA implique une diminution massive des recettes pour les cantons. En fonction des bénéfices actuellement distribués, la perte des cantons s'élèverait à 667 millions chaque année. Ces ressources ne seraient plus disponibles pour la formation, la sécurité, la santé ou les transports publics. Pour compenser cette diminution des recettes, des hausses d'impôts ou des mesures d'économies encore plus drastiques seraient inévitables dans les cantons.

La Confédération, quant à elle, serait entièrement privée de sa part sur les bénéfices de la Banque nationale, qui s'élève aujourd'hui à 833 millions de francs par année. Alors que la Confédération fait déjà de gros efforts pour contenir son budget, cela pourrait remettre en question des baisses d'impôt nécessaires et déjà planifiées pour certaines (réforme de l'imposition des entreprises, imposition des couples) ou entraîner une diminution considérable des prestations pour tous. L'ensemble de la population serait perdante.

Stabilité du franc suisse menacée

Depuis bientôt 100 ans, la Banque nationale a la tâche de garantir la stabilité des prix et de maîtriser l'inflation. L'indépendance de la Banque nationale est une condition essentielle pour pouvoir remplir cette tâche ; elle est inscrite dans la Constitution. En liant le financement de l'AVS aux revenus de la BNS, COSA menace cette indépendance. Le danger que des pressions politiques massives s'exercent sur la Banque nationale pour qu'elle génère des sommes aussi importantes que possible pour l'AVS est bien réel. Pour ce faire, les gardiens de notre monnaie devraient renoncer à l'objectif primordial de la stabilité du franc suisse pour privilégier celui d'une distribution de bénéfices supérieurs. Et si l'indépendance de la Banque nationale est essentielle pour la majorité des pays industrialisés, c'est parce qu'ils tiennent à la stabilité monétaire – la Suisse aurait tort de rompre avec cette approche, car cela aurait des conséquences graves. Cela mettrait notamment en péril la stabilité du franc suisse, appréciée dans le monde entier. Le risque d'inflation serait réel. Pour y parer, la BNS pourrait devoir élever les taux d'intérêts. L'ensemble du pays en pâtirait : les consommateurs dont le pouvoir d'achat diminuerait, les rentiers dont les rentes et l'épargne perdraient de la valeur, les entreprises, qui ne bénéficieraient plus de crédits favorables pour se développer ou encore la place financière qui perdrait de son attractivité. Les mesures proposées dans cette initiative constituent une erreur sur le plan économique. Les politiques monétaires et sociales ne doivent pas être liées. D'ailleurs, la Banque nationale elle-même rejette l'initiative.

Pas de financement durable

Assurer le financement de l'AVS à long terme est essentiel. Or la solution proposée par les auteurs de

l'initiative COSA n'en est pas une. L'illusion d'une solution risquerait en outre de repousser des réformes nécessaires pour garantir durablement l'AVS.

Les bénéfices de la Banque nationale ne sont pas garantis. Les résultats varient d'une année à l'autre et il arrive que la Banque nationale enregistre des pertes. Les auteurs de l'initiative ont surestimé le potentiel de distribution de la Banque nationale et suscitent ainsi de faux espoirs. Les experts tablent en effet sur un potentiel de rendement futur se situant entre 1,7 mrd fr. et 2,5 mrd fr. Après déduction des coûts d'exploitation (250 mio fr.) et des réserves monétaires (1 mrd fr.), il resterait 1 mrd fr. de bénéfices environ, revenant selon COSA aux cantons. L'AVS repartirait, dès lors, avec les mains vides.

Face aux besoins financiers croissants de l'AVS, COSA n'amènerait pas de solution à long terme. Elle créerait par contre de nouveaux problèmes qui affecteraient l'économie et l'ensemble de la population.

Commentaire

L'initiative COSA est une solution trompeuse proposée par la gauche pour garantir, soi-disant, le financement de l'AVS. En réalité, le lancement de l'initiative vise à étendre les prestations de l'AVS alors même qu'une extension des prestations ne peut être financée. L'initiative ne propose pas la solution à long terme attendue. L'illusion d'une solution risque en outre d'ajourner des réformes nécessaires et de les rendre difficiles à faire passer. Cela ne sert ni les intérêts de l'AVS, une assurance sociale majeure, ni l'objectif de mettre en place un système de financement solide. L'initiative COSA est un pur exercice de redistribution. Elle ne génère pas un franc de recettes supplémentaires. Ce qui serait versé au Fonds AVS serait retiré à la Confédération et aux cantons, créant des problèmes financiers supplémentaires. Un des défauts principaux de l'initiative pour l'économie reste qu'elle menacerait sérieusement la stabilité du franc suisse, essentielle pour les entreprises. En outre, l'augmentation des taux d'intérêt qui suivrait réduirait l'attrait de notre place économique. Les mesures contenues dans cette initiative populaire de la gauche constituent une erreur sur le plan économique et seraient lourdes de conséquences. Dès lors, il faut rejeter l'initiative COSA.

Le lancement de l'initiative vise à étendre les prestations de l'AVS alors même qu'une extension des prestations ne peut être financée.

Pour toutes questions :

regina.hunziker@economiesuisse.ch
maryline.basset@economiesuisse.ch

www.economiesuisse.ch